

20 oct 2023 -17:00

Appartient à Conseil des ministres du 20 octobre 2023

Création de l'Organisation internationale pour les aides à la navigation maritime

Sur proposition de la ministre des Affaires étrangères Hadja Lahbib, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant assentiment à la convention portant création de l'Organisation internationale pour les aides à la navigation maritime.

Cette organisation résulte du changement de statut de l'Association internationale de signalisation maritime (AISM), créée en 1957. L'assemblée générale de l'AISM a en effet décidé de faire de cette organisation non gouvernementale (ONG) une organisation intergouvernementale (OIG).

L'organisation élabore des normes en matière d'aides à la navigation maritime afin que celles-ci puissent être apportées de manière harmonisée dans le monde entier, garantissant ainsi la sécurité, la rapidité et l'efficacité économique du transport maritime tout en respectant l'environnement marin.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Hadja Lahbib, ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://lahbib.belgium.be>

Olivier Schotte
Porte-parole (FR)
olivier.schotte@diplobel.fed.be

Elke Pattyn
Porte-parole (NL)
+32 479 33 51 48
elke.pattyn@diplobel.fed.be